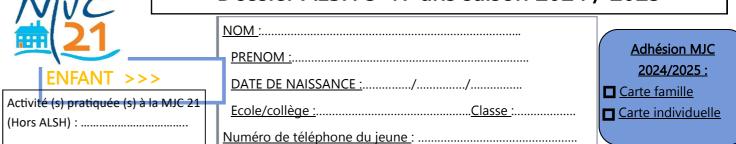
RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	SCARLATINE	OTITE		
oui □ non □	oui□non□□	oui□non□□	oui□ non□	oui □ non □		
COQUELUC	HE ROUGEOLE	OREILLONS	RHUMATISME ARTI	CULAIRE AIGÜ		
oui □ non□	oui□ non 🧔	oui □ non□	oui 🗆	non 🗆 🗈		
ALLERGIES : ASTHME ALIMENTAIRE	oui 🗆 noi	n□	Projet d'Accueil Individ MÉDICAMENTEUSES AUTRES	Soui□ non□		
PRÉCISEZ LA CAUSE	DE L'ALLERGIE ET I	LA CONDUITE A	TENIR (si automédication	n le signaler)		
INDIQUEZ CI-APR						
	,		ses convulsives, hospit	alisation, opération,		
rééducation) ei	rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :					
© BECOMMAND	ATIONS LITE TO	DEC DARENT				
_	ATIONS UTILES [_	ntaires ou auditives etc		
Fredisez Si voti	e emant porte des	ientines, lunet	ies, des pioliteses der	nanes ou audilives elc		
déclare exacts le responsable du	es renseignemer centre à prendre	nts portés su e toutes mes	responsable lé ir cette fiche et auto ures (traitement mé dues nécessaires p	orise le édical,		
Date :			Signature :			

Dossier ALSH 3-17 ans saison 2024 / 2025



RESPONSABLES L	EGAUX DE L'ENFANT			
☐ Parent ☐ Famille d'accueil ☐ Autre :	☐ Parent ☐ Famille d'accueil ☐ Autre :			
Nom : Prénom :	Nom : Prénom :			
Adresse :	Adresse :			
Commune :	Commune :			
Téléphone du domicile :	Téléphone du domicile :			
N° de mobile :	N° de mobile :			
Employeur :	Employeur :			
Téléphone lieu de travail :	Téléphone lieu de travail :			
Courriel :	Courriel :			
Régime allocataire : CAF / N° allocataire : MSA / N° allocataire : Quotient familial : Le quotient familial sera vérifié deux fois par an (à l'inscription et six mois plus tard)	Régime allocataire : □ CAF / N° allocataire : □ MSA / N° allocataire : Quotient familial : Le quotient familial sera vérifié deux fois par an (à l'inscription et six mois plus tard)			
Numéro de sécurité sociale sur lequel est rattaché l'enfant :				
Votre enfant à une reconnaissance A.E.E.H ? □ Oui □ Non Si oui merci de nous fournir l'attestation.				
	EIL ET DEPART DE L'ENFANT			
Soit: Je déposerai / récupérerai l'enfant au lieu d'accueil « Relais » le matin ET le soir (merci de préciser sur quelle commune)				
Soit : De déposerai / récupérerai l'enfant au lieu d'accueil « Relais » le matin ET le soir (merci de préciser sur quelle commune)				
☐ à Verrières (pôle périscolaire) ☐ à Lussac (salle ☐ J'autorise l'enfant (nom, prénom)	polyvalente MJC21) à quitter le club ado seul à partir de 17h00 .			
<u> </u>	JEIL ET DEPART DE L'ENFANT			
* Voir règlement intérie	eur , paragraphe « activités »			
J'autorise mon enfant à quitter le centre non accompa	gné après les animations : NON 🔲 OUI 🔲			

Signature du responsable legal :

→	DEPART	DE L	<u>'ENFANT</u>	(cas	particulier)) :
				_		

Nom-Prénom	Numéros de Téléphone	Lien de parenté	Autorisé	Interdit

_	DARTICIDATION ALIVA	CTIV/ITEC .					
	PARTICIPATION AUX AC	_					
- I	'enfant a-t-il suivi des leçons d						
- l	'enfant sait-il nager sans boué		ON 🗌 OUI 🗌				
.,	Si oui merci de fournir l						
	utorise l'enfant :(préciser nom	•					
- 8	être transporté dans les véhic	ules assurés par	la MJC 21 ou par	une société de transport .	OUI 🗌	NON 🗌	
- á	participer aux activités « baigr	nade »			OUI	NON 🗌	
- á	pratiquer des activités physiqu	ues (vélo, sport d	collectif et individu	uel)	OUI 🗌	NON 🗌	
_	*→ « DROIT A L'IMAGE	<u>»:</u>					
Vo	tre enfant peut apparaître sur	de nombreux d	ocuments photog	raphiques réalisés à la MJ	C 21 (photo	de group	e
lo	rs de différentes activités, sortie	es, pour des proj	ets d'animation, d	les articles de presse, etc	.).		
C€	Ces photos sont librement consultables par tout parent (sur simple demande) et certaines peuvent apparaître sur le						
sit	site internet de la MJC 21 : http://www.lasabline.fr/association-mjc-21, sur les réseaux sociaux de la MJC21 ou sur					ır	
d€	s productions diverses (bilan d	activités, tracts,).				
N	ous accordons la plus grande a	ttention pour qu	ı'aucune photogra	aphie ne puisse porter pré	judice ni à l	a dignité d	e
ľe	l'enfant ni à celle de sa famille à travers lui. L'utilisation de l'image d'un enfant reste soumise à votre autorisation.						
Votre accord est nécessaire, vous pouvez l'annuler à tout moment à votre convenance.							
J'autorise gracieusement et temporairement la publication des images dans lesquelles peut apparaître l'enfant					nt		
(n	om, prénom)			NON OUI			
N	ous vous informons que les do	onnées seront c	onservées pour u	ne durée de 3 ans. Elles :	sont collect	ées, afin d	e
рс	uvoir transmettre nos bilans a	nnuels et le proj	et centre social à	nos différentes partenaire	es. Nous cor	nservons le	S
im	ages à des fins historiques						

→ REGLEMENT INTERIEUR 2024 / 2025

Signature(s) du (des) responsable (s) légal (aux)

Je soussigné(e)	, atteste avoir pris connaissance du règlement
intérieur et accepte l'organisation interne de l'accueil de loisirs.	
Attention la MIC21 nest nas responsable des objects personnels	s ramenés du domicile (ex · cartes Pokémon

Attention, la MJC21 nest pas responsable des objects personnels ramenés du domicile (ex : cartes Pokémor telephone portable, argent de poche, jouets... etc).

argent de poene	, joucis etc).
A	///
	······································
	(Pour le secteur Jeune) Signature du jeune

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et de Familles



FICHE SANITAIRE

N° 10008"02

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant les séjours de l'enfant.

Joindre obligatoirement une copie du carnet de vaccination.

1) ENFANT	Nom :	Prénom :				
	date de naissance :					
		Fille:				
MÉDECIN TRAITANT Nom :						
VACCINS	DATES DES	VACCINS	DATES			
OBLIGATOIRES	DERNIERS RAPPELS	RECOMMANDES				
Pentacoq ou		Hépatite B				
Tetracoq ou		Rubéole Oreillons Rougeole				
Autre :		Coqueluche				
		Autres (préciser)				
BCG						
Test tuberculinique :						
négatif 🗆	positif					

4 RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical ? oui □ non □

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondant (boîtes de médicaments dans leurs emballages d'origines marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance datée et signée du médecin L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Voir page suivante >>>